

TRANSACTION AU 2 JANVIER 2019 Honoraires partagés entre vendeur et acquéreur

Prix de vente hors honoraires:

Charge vendeur

Charge acquéreur

Jusqu'à 49 999 €	2 950 € TTC	2 950 € TTC
De 50 000 € à 69 999 €	3 245 € TTC	3 245 € TTC
De 70 000 € à 99 999 €	3 450 € TTC	3 450 € TTC
De 90 000 € à 114 999 €	3 950 € TTC	3 950 € TTC
De 115 000 € à 144 999 €	4 450 € TTC	4 450 € TTC
De 145 000 € à 169 999 €	4 950 € TTC	4 950 € TTC
De 170 000 € à 189 999 €	5 450 € TTC	5 450 € TTC
De 190 000 € à 224 999 €	5 950 € TTC	5 950 € TTC
De 225 000 € à 249 999 €	6 450 € TTC	6 450 € TTC
De 250 000 € à 284 999 €	6 950 € TTC	6 950 € TTC
A partir de 285 000 €	2,50 % TTC	2,50 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ESTIMATION AU 02 JANVIER 2019

Sans dossier

GRATUITE.

Dossier complet*

*OFFERTE dans le cadre d'un mandat de vente signé avec l'agence.

*200 € TTC dans les autres cadres.

LM Immobilier

GESTION AU 02 JANVIER 2019

PACK 1 CONFORT : *Gestion complète*

Jusqu'à		299,99 €.	30,00 € TTC
De 300,00 €	à.	349,99 €.	10,00 % TTC du loyer hors charges
De 350,00 €	à.	399,99 €.	9,00 % TTC du loyer hors charges
De 400,00 €	à.	349,99 €.	8,50 % TTC du loyer hors charges
De 450,00 €	à.	499,99 €.	8,00 % TTC du loyer hors charges
De 500,00 €	à.	599,99 €.	7,50 % TTC du loyer hors charges
De 600,00 €	à.	699,99 €.	7,00 % TTC du loyer hors charges
De 700,00 €	à.	899,99 €.	6,50 % TTC du loyer hors charges
De 900,00 €	à.	1 099,99 €.	6,25 % TTC du loyer hors charges
De 1 100,00 €	à.	1 299,99 €.	6,00 % TTC du loyer hors charges
De 1 300,00 €	à.	1 499,99 €.	5,75 % TTC du loyer hors charges
De 1 500,00 €	à.	1 699,99 €.	5,50 % TTC du loyer hors charges
De 1 700,00 €	à.	1 999,99 €.	5,25 % TTC du loyer hors charges
De 2 000,00 €	à.	PLUS.	5,00 % TTC du loyer hors charges

PACK 2 SERENITE: **PACK 1 CONFORT** + **GLI** (*Garantie des Loyers Impayés*) **2,20 % à rajouter au barème ci-dessus.**

LOCATION AU 15 SEPTEMBRE 2014

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

8% du montant du loyer annuel Hors Charges

HONORAIRES A LA CHARGE DU PRENEUR

8% du montant de loyer annuel Hors Charges

Décret N° 2014-890 du 1er aout 2014

NEGOCIATION ET ENTREMISE à la charge exclusive du Bailleur

1 € TTC* / m2 habitable à la charge du Bailleur

VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE, REDACTION DU BAIL

8 € TTC* / m2 habitable à la charge du locataire

HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX

3 € TTC* / m2 habitable à la charge du Bailleur

3 € TTC* / m2 habitable à la charge du Locataire

*Plafonnement des honoraires location Décret N° 2014-890 du 1er aout 2014 (ne pourra pas excéder ce montant-là)

LM Immobilier

Entreprises et Commerces Au 14 avril 2016

Vente

Locaux commerciaux ou professionnel
Entrepôts – Locaux industriels
Immeubles de rapport



8 % HT (9,60% TTC) : < 50 000 €
7 % HT (8,40 % TTC) : de 50 000 € à 500 000 €
6 % HT (7,20% TTC) : Au dessus de 500 000 €

Cession

Fonds de commerce et
Cession de parts sociales ou d'action



8 % HT (9,60 % TTC) : de 0€ à 10000€
7 % HT (8,40 % TTC) de 100 000€ à 500 000€
6 % HT (7,20 % TTC) au-dessus de 500 000€

Droit au Bail/ Agencement et équipement



8 % HT (9,60 % TTC) : < 50 000€
+ 24% HT du loyer annuel
7 % HT (8,40 % TTC) : de 50 000€ à 200 000€
+ 12 % HT du loyer annuel
5 % HT (6 % TTC) : Au-dessus de 200 000€
+ 10 % HT du loyer annuel

Location

Si loyer mensuel > 1000 € HT / mois :

Locaux commerciaux ou professionnels

16 % HT (19,20 % TTC) du loyer HT annuel

Si loyer mensuel < 1000 HT mois

2 mois de loyer HT

Si en sus de la location se négocie :

Le paiement d'un droit d'entrée, le rachat
d'agencements,
rajouter aux honoraires calculés ci-dessus



6,5 % HT (7,80 % TTC) du montant négocié

REDACTION DES ACTES

Bail, compromis de vente
Etat des lieux

1 000 € HT (1 200 € TTC)
420 € HT (504 € TTC)

PAIEMENT DES HONORAIRES

- 1 – Vente
- 2 – Location
- 3 – Cession d'entreprise
- 4 – Gestion locative

Les honoraires incombent à l'acquéreur et/ou au vendeur selon mandat
Les honoraires incombent au locataire et/ou au bailleur selon mandat
Les honoraires incombent au cédant et/ou au cessionnaire selon mandat
Les honoraires incombent au bailleur selon mandat

LM Immobilier